

vais mourir. Cela a duré un quart d'heure. Les cris ont été répétés plusieurs fois et je les attendais distinctement, l'homme jurait; la femme a aussi crié qu'elle allait se noyer. Un peu plus tard j'ai vu un canot qui s'en allait. Il y avait un homme à l'arrière et quelque chose de blanc d'étendu sur l'embarcation.

Les Drs. Vallée et Garneau rendent compte ensuite de l'examen qu'ils ont fait du cadavre.

LE CANADA

Ottawa, 22 Octobre 1883

LA QUESTION DES MANUFACTURES

Nous voyons avec plaisir que les efforts faits par MM. les échevins McDougall et Chabot pour établir des manufactures à Ottawa sont en bonne voie de réussite.

Le comité des manufactures s'est réuni, samedi soir, à l'hôtel de ville pour prendre en considération la demande faite par MM. Lee et Bellemare, au sujet de l'établissement d'une manufacture de chaussures sur le carré Anglesea.

Les membres du comité après avoir étudié attentivement la question ont résolu unanimement, d'accorder à MM. Lee et Bellemare le carré Anglesea à bail emphytéotique pour 99 ans, avec une exemption de taxes municipales sur la fabrique, pendant dix années, et une réduction dans les taux de l'eau.

MM. Lee et Bellemare s'engagent à construire, d'ici au premier mai 1884, un édifice d'une valeur d'au moins \$3,000, et d'employer au moins 50 ouvriers.

La corporation se réserve une garantie ou hypothèque sur le matériel de la fabrique pour un montant de \$1,500, et un terrain suffisant sur le carré Anglesea pour continuer la rue Clarence de largeur uniforme.

Ce rapport du comité des manufactures sera soumis à sa prochaine séance du conseil de ville par le président du comité, M. McDougall.

LETTER DE QUEBEC

Samedi soir, 20 oct. 1883.

Je ne sais vraiment sur quel sujet l'attention publique se porte le plus en ce moment : du bal donné, hier soir, à leurs Excellences le Marquis de Lorne et la princesse Louise, de l'élection de Lévis, ou des procès qui se sont déroulés pendant la semaine, à la cour criminelle.

Le bal, ai-je besoin d'en donner une longue description? Je ne le crois pas, car tous les bals se ressemblent. Mais qu'il me suffise de dire que celui-ci a obtenu un immense succès. Il y avait au moins 500 personnes présentes.

L'on avait craint d'abord que la princesse n'y put assister, car en lavant son oeil malade, hier matin, elle avait pris, par erreur, une eau différente de celle qui avait été préparée pour cette fin, et cette méprise lui avait causé de grandes souffrances. Mais des soins intelligents ont remédié au mal.

Une garde d'honneur composée d'hommes de la batterie "A," a salué le couple vice-royal à son arrivée.

M. le maire Langelier a alors conduit lord Lorne et la princesse vers la salle du bal, où six trompettes ont annoncé leur entrée.

La salle était décorée avec une magnificence digne des hôtes qu'elle recevait.

Dans le quadrille d'honneur, Son Honneur le maire a dansé avec Son Altesse Royale, et lord Alexander Russell avec lady Macdonald.

Quant à l'élection de Lévis, il est amusant de voir à quels moyens les amis de M. Samson, qui se dit candidat des ouvriers, ont recouru pour faire la lutte à M. Belleau.

Deux assemblées viennent d'avoir lieu, et à ces deux réunions ils ont hurlé et jeté des œufs pourris aux partisans du candidat conservateur. Je ne crois pas que ce genre d'éloquence fasse beaucoup entrer la persuasion dans les esprits.

Le comté de Lévis est d'ailleurs un comté trop intelligent pour se prêter au jeu de M. Samson. Il y a dans ce comté de grands intérêts industriels en jeu, il doit donc avoir dans les affaires une influence en rapport avec son importance, et le moyen d'avoir de l'influence est une voix forte et intelligente pour faire valoir ses intérêts. L'influence de Québec est déjà grande à Ottawa, mais elle doit augmenter encore. Voilà pourquoi tous les hommes sincèrement patriotes souhaitent succès à M. Belleau.

En présence des acquittements prononcés ces jours derniers par les petits jurés, l'opinion publique s'alarme. Il y a eu l'acquiescement du nommé Gore, que l'on accusait d'avoir causé la mort de son jeune frère par des mauvais traitements, celui de Lortie, accusé d'avoir causé la mort du nommé Turgeon, en l'engageant à boire des liqueurs enivrantes outre mesure, et enfin le cas de Sougraine dans lequel les petits jurés viennent, il y a quelques instants, de déclarer qu'ils ne pouvaient s'entendre. Malgré tout le respect dû à la justice, nous ne pouvons que regretter ces derniers actes. On comprend qu'il soit nécessaire d'avoir une preuve bien claire pour condamner un accusé, et que la condamnation d'un innocent serait des plus regrettables. Mais la preuve dans ces procès n'a-t-elle pas été suffisante? C'est ce dont très peu de personnes doutent. Le procès de Lortie et celui de Sougraine font voir à quels maux conduit l'usage des liqueurs fortes, car dans ce dernier cas aussi, comme on peut le voir par le témoignage du jeune fils de Sougraine, la boisson est la cause de la dispute qui a précédé la mort de la femme Sougraine. L'accusé Sougraine de vra subir un nouveau procès devant un autre jury.

FRANCOEUR.

PETITES NOTES

Le nouveau délégué apostolique est arrivé samedi après-midi à Québec.

L'honorable sénateur William Miller, d'Halifax, a été nommé président du Sénat en remplacement de l'honorable M. MacPherson. M. Miller fait partie du Sénat depuis 1867.

Les citoyens de Québec ont présenté, samedi après-midi, sur la terrasse Frontenac, à Son Excellence le marquis de Lorne, une adresse d'adieu à laquelle Son Excellence a répondu en français.

Son Honneur le lieutenant-gouverneur Robitaille a donné, à Spencer Wood, un grand dîner, auquel assistaient Son Excellence et les ministres fédéraux. Son Honneur a exprimé le regret qu'il éprouvait de voir Son Excellence quitter le Canada.

Le livre de souscription à l'emprunt de \$4,000,000 à 4 pour cent du gouvernement du Canada a été fermé samedi. On croit savoir qu'un grand nombre de souscriptions ont été reçues. La répartition de l'emprunt sera faite aussitôt que possible.

La cour Suprême siégera mercredi prochain. Trois appels de jugements rendus sur contestation d'élection seront plaidés pendant le prochain terme, savoir : les contestations de Gloucester, N.-B., Montcalm, Qué. et Norfolk sud, Ont.

Trente-six causes sont inscrites pour audition.

Le *Circassian*, sur lequel arrive le nouveau gouverneur-général, ne sera à Québec que ce soir, à la ville. La prestation du serment n'aura lieu que demain matin, à dix heures, en présence de Son Excellence le marquis de Lorne, et des ministres fédéraux. Lord Lansdowne partira le même jour de Québec pour venir à Ottawa.

VENDEZ VOS RÉCOLTES.

On lit dans le *Moniteur du Commerce* :

Tous les ans, à l'automne le même problème se présente à l'esprit du cultivateur; vendra-t-il ses récoltes ou les emmagasinerait-il pour ne les vendre qu'au printemps prochain. Et tous les ans les cultivateurs commettent la même erreur, sortent de leur rôle de producteur pour essayer de celui de commerçant et de spéculateur qui leur est toujours funeste.

Le cultivateur, sauf dans des cas fort rares, a presque toujours intérêt à vendre ses récoltes aussitôt que possible. Les prix aujourd'hui sont assez bien équilibrés, et les conditions futures des marchés sont scomptées d'avance, avec tant d'exactitude, que les cours actuels seront à peu près ceux du marché du printemps. Si l'on compare les prix de la saison dernière, on verra que du mois d'août 1882 au mois d'avril 1883, les prix n'ont pas varié de plus de 5 à 8 p.c. suivant la nature des grains. Un tel écart autorise-t-il le cultivateur à emmagasiner ses récoltes? Evidemment non. Pour un bénéfice aussi minime quels sont ses pertes et ses risques. Tout d'abord 6 mois d'intérêt, qui, seuls, absorberont le bénéfice qu'il espère réaliser, puis la perte en poids, celle provenant du ravage des insectes, celles pouvant survenir par le feu, les avaries causées par l'eau, l'humidité, etc., pardessus tout, les frais occasionnés par le non règlement des comptes échus.

Si le cultivateur vend ses récoltes, il réalise immédiatement le fruit de ses travaux, et liquide sa position avec ses créanciers. Il reste possesseur d'un capital qu'il peut faire fructifier dans son endroit même, sans avoir à se préoccuper des cours des marchés qu'il ne peut, la plupart du temps, connaître qu'imparfaitement. Le printemps venu n'ayant pas à courir après l'acheteur il peut s'occuper immédiatement de la mise en culture de ses terres, et profiter, grâce à son argent, des occasions qui s'offriront d'améliorer ses propriétés et son matériel agricole.

S'il garde ses grains qu'arriverait-il; ne pouvant connaître exactement les fluctuations du marché il perdra son temps à faire la chasse aux renseignements; il devra prendre des engagements pour retarder le paiement de ses comptes, ruiner son crédit et cela sans bénéfice aucun. Au surplus la position des marchés autorise-t-elle le cultivateur à spéculer sur l'avenir. Nous le croyons pas, les marchés sont en général assez bien approvisionnés et les négociants, sans besoins immédiats, peuvent facilement attendre une augmentation des quantités visibles qui arrêtera toute hausse anormale de prix. Les récoltes sont en déficit il est vrai, en Europe, mais les stocks des récoltes précédentes sont assez considérables dans certains pays pour venir en grande partie combler les déficits; les besoins immédiats sont très faibles, presque nuls, et les commerçants peuvent, comme nous l'avons dit,

attendre patiemment la mise en mouvement des grains quel que soit le moment choisi par les cultivateurs. Ces derniers auront donc dans les circonstances actuelles, le plus grand intérêt à vendre leurs grains et à réaliser leur actif; en agissant ainsi ils se protégeront contre les pertes possibles qu'entraînent souvent l'emmagasinement des grains, et contre celles, plus probables, résultant toujours de la spéculation, surtout lorsque l'on ne peut qu'en subir les effets sans en connaître les causes.

UNE FÊTE A STE-ANNE.

Hier matin, vers huit heures, Sa Grandeur Monseigneur d'Ottawa se rendait dans la paroisse Ste-Anne, où elle était reçue par toute la population, aux accords joyeux de la fanfare de Ste-Anne. L'église Ste-Anne avait été magnifiquement décorée pour la circonstance, et des drapeaux flottaient sur le clocher et sur les maisons de plusieurs particuliers.

Monseigneur a donné la confirmation à soixante et quinze enfants, et a prononcé à cette occasion une touchante allocution. A la messe dite par Monseigneur, la presque totalité des fidèles présents dans l'église s'est approchée de la Sainte Table et a communie de la main de Sa Grandeur. La paroisse Ste-Anne a donné en cette occasion une preuve éclatante de sa foi et de sa piété.

Monseigneur était assisté par M. l'abbé Boucher, de l'Évêché, et par M. le curé de Ste-Anne.

Assistaient au chœur les Révds Pères Nolin, Dozais, Charles et Révd M. Charlebois, chapelain des Sœurs de la Miséricorde.

A dix heures avait lieu la grande messe. Sa Grandeur a fait son entrée dans l'église à la suite d'une procession partant du presbytère.

Le défilé était comme suit : Les enfants des Frères, la bande, le clergé, l'Évêque et les paroissiens. La messe a été chantée par le Révd Père Charles, assisté par M. Charlebois, diacre et M. l'abbé Brown sous-diacre. Mgr assistait au trône, assisté de MM. Prudhomme et Boucher. Monseigneur a prononcé un sermon sur la pureté de la Sainte Vierge.

L'orgue plusieurs morceaux ont été très bien rendus par mesdames Patenaude et MacMahon, Mlle Joséphine Richard, MM. Breton, MacMahon et D. Côté. Faisaient partie des chœurs MM. Vermette, Léveillé, Hector Richard, Joseph Côté et les élèves des chers frères.

Mademoiselle Tremblay touchait l'orgue et M. Tassé a accompagné les chants sur le violon.

Des prières pour les personnes défunt de la paroisse ont eu lieu à 3 hrs de l'après-midi. Monseigneur a bien voulu présider la cérémonie, et a prononcé un sermon sur la mort. La cérémonie s'est terminée par la bénédiction du Saint-Sacrement.

Dans la soirée M. le curé Prudhomme a donné un somptueux souper aux membres de la fanfare de Ste-Anne et aux personnes qui ont fait le chant à l'orgue.

La preuve partait—Si un malade ou un invalide a le moindre doute de l'efficacité des Amers de houblon pour le guérir, il peut trouver des cas exactement semblables au sien dans son voisinage, qui lui donneront la preuve positive qu'il peut être guéri aisément et pour toujours, à peu de frais, ou demandez à votre pharmacien.

Greenwich, 11 février 1880.

Hop Bitters Co—Messieurs—Les médecins m'avaient condamné et je devais mourir de consomption, scrofuleuse. Deux bouteilles d'Amers de houblon m'ont guéri.

LEROY BREWER.

Bateaux à vapeur—Une réunion des inspecteurs de bateaux à vapeur du Canada a eu lieu samedi, dans la salle de la tour centrale de la Chambre des Communes.

Le but de la réunion était de discuter les moyens de promouvoir une meilleure inspection des bateaux à vapeur. Il est probable que les séances se continueront jusqu'à mercredi.

Perte et Gain.

CHAPITRE I.

"Il y a un an je souffrais d'une fièvre bilieuse."

"Mon médecin déclara que j'étais guéri, mais j'eus une rechute avec des douleurs terribles dans le dos et les côtes, et je devins si mal que"

Je ne pouvais pas remuer!

J'amaigris!

De 228 livres je tombai à 120. Je prenais des remèdes pour le foie, mais sans succès. Je ne croyais pas avoir plus de trois mois à vivre. Je commençai à prendre des Amers de houblon. Immédiatement mon appétit revint, les douleurs me quittèrent, et après avoir bu quelques bouteilles, j'étais non seulement aussi sain qu'un souverain, mais je pesais plus qu'auparavant. Je dois la vie aux Amers de houblon."

Dublin, 6 juin 1881. R. FITZPATRICK.

COMMENT DEVENIR MALADE.—Exposez-vous au froid la nuit et le jour; mangez beaucoup sans prendre d'exercice; travaillez trop sans prendre de repos; soyez continuellement sous les soins du médecin; prenez tous ces vils remèdes à bas prix annoncés partout, et alors vous aurez besoin de savoir "comment devenir en bonne santé?" ce à quoi on peut répondre en quatre mots: Prenez les Amers de houblon.

DORION & DELORME,

ARTISTES-PHOTOGRAPHES,

140 Rue Sparks et 569 Rue Sussex,

OTTAWA.

Nouveaux fonds de scènes variés, peints par les meilleurs artistes du Canada.

D'après des procédés nouveaux MM. Dorion et Delorme sont en état de satisfaire encore plus que par le passé leurs nombreux clients, de la ville et de la campagne.

Viennent aussi de recevoir un assortiment complet et d'un genre tout nouveau d'albums, de cadres dorés, en velours, et de tout genre, à la satisfaction du public. Photographies de toutes grandeurs, satisfaction garantie.

Une visite est sollicitée chez

DORION & DELORME,

No. 140, rue Sparks et

569 rue Sussex, coin de la rue Rideau.

18 Oct. 1883. 1a.

GRAND

Magasin de Meubles

DE

L. GRATTON,

Entrepreneur Meublier, Menuisier,

No. 530, Rue SUSSEX, Ottawa.

M. GRATTON est toujours heureux d'entreprendre quelque travail que ce soit,

Construction et réparation de Maisons

Meubles de toutes sortes pour, Chambre à coucher, Salon et Salle à manger.

Le tout exécuté avec soin, par des ouvriers compétents, et à

DES PRIX TRÈS MODÉRÉS.

1er Oct. 1883 1a

ATTENTION!

LOTS A BATIR

POUR

QUATRE(4)DOLLARS

Nous vendrons un nombre limité de lots à bâtir, de 30 pieds sur 100, pour quatre dollars chaque, situés dans Peace Dale, près de St. Paul, M.M. R.R., Comté des Grandes Fourches, Dakota, endroit qui, avec les industries manufacturières en vue et ses environs fertiles pour la production du blé, sera un des points prospères dans le Grand Ouest.

Au sujet des titres et de la qualité de la terre, nous donnons comme référence l'Auditeur actuel du comté des Grandes Fourches, aussi l'honorable Newton Porter, et d'autres si on le désire. Pour circulaires, diagrammes et autres informations s'adresser à

J. H. STOLL & Cie.

Agents de biens fonciers.

No. 8 E. 10me rue, New-York.

18 Oct. 1883. 1a

JOS. SENECAI.

Entrepreneur de Pompes Funébres

265 et 261

RUE DALHOUSIE,

OTTAWA.

A l'établissement le plus grand et le plus complet de la province d'Ontario.

Le seul établissement de ce genre dans la ville où vous pouvez vous procurer tous ce qui est nécessaire pour le décor des chambres funéraires.

Les personnes donnant leur commandes au moins DEUX HEURES avant le départ du train ou du bateau peuvent avoir confiance qu'elles seront servies à point.

Un barbière de première classe est engagé pour l'usage des demandes. On peut s'adresser chez M. Senecal la nuit comme le jour.

M. le Ré

C'est presse, de four vants c quette

Au

1881

français

mi nos

Pon pou

qui ent

raquette

compag

A cet eff

le 22 jan

procéda

Le 29 d

du nom

club.

meuts f

tés. La

ne cons

qui rem

peut !!

notre p

L'hiv

fait dé

faire qu

retour

permit

En ja

sait un

Hector

fut prop

nous fit

notre d

le patro

quettes

provinc

Le re

St-Aubi

compos

fort ap

bres, e

avons c

réunion

Mons

la bon

gentille

Le 7

mières

eurent

ce jour

l'hiver.

des ami

vons de

Aux

général

trois m

Kearne

ajouta

1er prix

jolie m

John G

qui eur

Toute

une ma

nous P

Tels

amuse

Je prie

raquette

S.L.,

le nom

bon chi

avons e

long av

lieu l'u

Il y

cours d

cée dan

Je m

à quico

mation

Acces

mes re

diagram

des que

Je

"Club

Ottaw

—Lis

Toute p

ordre, s

lement,

d'aller

No. 52

Beandr

tweeds,

desque

habille

niers g

de \$10

vité à e

accuei

patron

Alle

pour l

cole.

No. 45